

# **COMMUNE D'ALBERTVILLE**

## **COMPTE RENDU**

### **SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 15 FEVRIER 2016**



VU, POUR AFFICHAGE,

LE MAIRE



REPUBLIQUE FRANCAISE

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2016

Le quinze février deux mille seize à dix-huit heures, les membres du conseil municipal d'Albertville, convoqués le 9 février 2016, se sont réunis dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de madame Martine BERTHET, maire d'Albertville.

Étaient présents : Martine BERTHET, maire

Vincent ROLLAND, Catherine TERRAZ, Christelle SEVESSAND, Jean-François BRUGNON, Jacqueline ROUX, Yves DUJOL, Pascale MASOERO, Hervé BERNAILLE, Josiane CURT, Jean MARTINATO, Marie Agnès LEROUX, Muriel THEATE, Fabrice ZANIVAN, Valérie ROUGERON, Jean-Pierre JARRE, Esman ERGUL, Marie-Christine VANHOUTTE, Aziz ABBAS, Bérénice LACOMBE, Chloé CHENAL, Pierre POINTET, Dominique RUAZ, Noëlle AZNAR-MOLLIEX, Laurent GRAZIANO, Valérie AINAUD

Étaient excusés :

Frédéric BURNIER FRAMBORET qui a donné pouvoir à Yves DUJOL

Michel BATAILLER qui a donné pouvoir à Valérie AINAUD

Claude BESEVAL qui a donné pouvoir à Laurent GRAZIANO

Claudie LEGER qui a donné pouvoir à Dominique RUAZ

Philippe PERRIER qui a donné pouvoir à Noëlle AZNAR-MOLLIEX

David GUILLOT, retardé, a rejoint la séance au cours de la présentation de la délibération 2-1 Débat d'orientation budgétaire 2016 et a donné pouvoir à Fabrice ZANIVAN pour toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ou débattues avant son arrivée

Maurice MONTJOVET

Le quorum étant atteint (26 personnes en début de séance, 27 personnes à compter de la délibération 2-1), le conseil peut valablement délibérer sous la présidence de Martine BERTHET, maire.

Chloé CHENAL est élue secrétaire de séance.

Conformément au code général des collectivités territoriales, la séance a été publique et le compte-rendu affiché dans les délais légaux.

### APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2015

**LE PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2015  
EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

#### COMMUNICATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FÉVRIER 2016

##### 1° Modification des délégations de fonction

Martine BERTHET

Par arrêté en date du 10 février 2016, Catherine TERRAZ, 2ème adjointe, est déléguée **aux affaires sociales, à l'enfance, à la petite enfance, à la santé, aux personnes âgées.**

Par arrêté en date du 10 février 2016, Christelle SEVESSAND, 4ème adjointe, est déléguée à **l'enseignement et au périscolaire.**

## 2° Décisions en vertu de la délibération du 22 avril 2014 accordant délégation au maire

Hervé BERNAILLE

- **Décisions concernant la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans**

Bénéficiaire	Adresse	Durée	Nature des locaux	Conditions
IFAC	MAISON DES ASSOCIATIONS	01/01/16 31/12/16	Bureau n°318, 3ème étage de 18 m²	277,20 €
THEATRE DU SYCOMORE	Espace associatif 21 Rue des Fleurs	01/01/16 31/12/16	Locaux de stockage de 53,14 m² Module triple 20, 20 bis et 21 - 40,65 m² + module simple 22 - 12,49 m²	162,08 €
ARSAVI	13 Avenue du Val des Roses	01/01/16 31/12/16	Appartement « neutre » de type F4, situé au 1er étage, D'une superficie d'environ 69 m²	1062,60 € <small>Charges comprises</small>
ARSAVI	Maison de la justice 2 Avenue Victor Hugo	01/01/16 31/12/16	bureaux d'une surface de 64,83 m² dans les locaux de la Maison de la justice et du droit	998,38 € <small>Charges comprises</small>
OCA	19 Montée Adolphe Huges	01/01/16 31/12/16	66,87 m² consistant en 14 m² de stockage et une salle de réunion de 52,87 m²	856,90 € <small>Charges comprises</small>
GRAND BIVOUAC	HDA - 88 rue République	01/01/16 31/12/16	194,61 m² dont 112,79 m² de bureaux 81,82 m² de stockage	1 986,52 € <small>Charges comprises</small>
EMRA	Salle René Cassin Sous sol niveau 1	01/01/16 31/12/16	234,30 m² soit : 24,69 m² de stockage 209,62 m² de bureau/salle répétition	3303,45 € <small>Charges comprises</small>
AIDER	MAISON DES ASSOCIATIONS	01/01/16 30/04/16	Bureaux n°314 et 319, 3ème étage De 56 m²	862,40 €

- **Décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres**  
**LISTE DES MARCHÉS CONCLUS ENTRE LE 15/09/15 et 10/02/16**

### Pour des Travaux

Pour la tranche supérieure ou égale à 0 et inférieure à 20 000 € HT

N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT Notifié	Date Notification
AO150123	Mise en accessibilité du bâtiment de la Poste, Place du 11 novembre. (relance des lots 01 : terrassement / gros-oeuvre /démolition; 08 : électricité et 09 : chauffage du marché A015003) Chauffage - ventilation	<b>LANARO Laurent</b> 73400 UGINE	1 000,00	20/01/16
AO15013	Restructuration partielle du centre des finances publiques d'Albertville (relance des lots 2 et 5 du marché A015004) Chauffage - ventilation	<b>TECHNIQUE SAVOIE</b> 73470 NOVALAISE	4 309,22	20/01/16
AO150034	Mise en accessibilité du bâtiment de la Poste, Place du 11 novembre. Menuiseries intérieures bois et aluminium	<b>MENUISERIE ARTISANALE ROUSSET-GAZZOLA E.U.R.L JEROME DURAND</b> 73200 GILLY SUR ISERE	4 921,00	04/11/15
AO150033	Mise en accessibilité du bâtiment de la Poste, Place du 11 novembre. Etanchéité	<b>A.E.I. DEVELOPPEMENT</b> 73290 LA MOTTE SERVOLEX	13 220,33	04/11/15

Pour la tranche supérieure ou égale à 20 000 € et inférieure à 90 000 € HT

N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT Notifié	Date Notification
AO150037	Mise en accessibilité du bâtiment de la Poste, Place du 11 novembre. Ascenseur	<b>KONE</b> 73375 LE BOURGET DU LAC	24 650,00	05/11/15

AO150036	Mise en accessibilité du bâtiment de la Poste, Place du 11 novembre. Cloisons - Peinture - Faux plafonds - sols collés	<b>AMP SAS</b> 73490 LA RAVOIRE	30 951,62	04/11/15
AO150032	Mise en accessibilité du bâtiment de la Poste, Place du 11 novembre. Charpente métallique	<b>CONSTRUCTION METALLIQUE PARIS</b> 73800 SAINTE HELENE DU LAC	31 076,65	05/11/15
AO15002	Isolation thermique d'une partie du bâtiment de la Poste, Place du 11 novembre. Menuiseries extérieures PVC	<b>MAP Menuiserie Aluminium Pontoise</b> 73330 PONT DE BEAUVOISIN	35 290,00	29/09/15
AO150122	Mise en accessibilité du bâtiment de la Poste, Place du 11 novembre. (relance des lots 01 : terrassement / gros-oeuvre /démolition; 08 : électricité et 09 : chauffage du marché AO15003) Electricité - courants forts - courants faibles	<b>ACOMELEC</b> 73460 FRONTENEX	38 870,50	20/01/16
AO15014	Restructuration partielle du centre des finances publiques d'Albertville (relance du lot 2 du marché AO15013) : menuiseries extérieures et intérieures	<b>BPS MENUISERIE</b> 38660 SAINT VINCENT DE MERCUZE	41 526,47	20/01/16
AO150310	Mise en accessibilité du bâtiment de la Poste, Place du 11 novembre. Menuiseries extérieures métalliques	<b>SAS REV'ALU</b> 73460 NOTRE DAME DES MILLIERES	50 800,00	13/11/15

Pour la tranche supérieure ou égale à **90 000** et inférieure à **5 186 000** € HT

N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT Notifié	Date Notification
AO15006	Installation de bassins de balnéothérapie au centre national d'entraînement des équipes de France de ski	<b>LANARO Laurent</b> 73400 UGINE	91 189,80	22/10/15
AO15011	Isolation thermique d'une partie du bâtiment de la Poste, place du 11 novembre - Isolation extérieur / comble (anciennement lot 2 du marché AO15002)	<b>SARL ALPIBAT</b> 38320 EYBENS	94 277,26	17/12/15
AO150121	Mise en accessibilité du bâtiment de la Poste, Place du 11 novembre. (relance des lots 01 : terrassement / gros-oeuvre /démolition; 08 : électricité et 09 : chauffage du marché AO15003) Démolition - Terrassement - Gros-oeuvre - VRD	<b>AB MACONNERIE</b> 73400 UGINE	116 586,44	21/01/16
AO150035	Mise en accessibilité du bâtiment de la Poste, Place du 11 novembre. Menuiseries métalliques - Serrurerie	<b>CONSTRUCTION METALLIQUE PARIS</b> 73800 SAINTE HELENE DU LAC	205 588,95	05/11/15

Pour des **Fournitures**

Pour la tranche supérieure ou égale à **20 000** et inférieure à **90 000** € HT

N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT Notifié	Date Notification
M315010	Fourniture de plantes à massifs, saison estivale	<b>GONTHIER HORTICULTURE</b> 73200 ALBERTVILLE	42 000,00	22/12/15

Pour des **Services**

Pour la tranche supérieure ou égale à **0** et inférieure à **20 000** € HT

N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT Notifié	Date Notification
M3150122	Entretien des installations techniques de sécurité des bâtiments et équipements de la Ville d'Albertville Vérification et entretien des installations de désenfumage	<b>INCENDIE PROTECTION SECURITE</b> 21806 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR Cedex	1 085,00	02/12/15
M3150121	Entretien des installations techniques de sécurité des bâtiments et équipements de la Ville d'Albertville Vérification et entretien des installations des Systèmes de Sécurité Incendie	<b>SAS SCUTUM INCENDIE</b> 94420 LE PLESSIS TREVISSE	2 005,00	02/12/15

M3150123	Entretien des installations techniques de sécurité des bâtiments et équipements de la Ville d'Albertville Vérification, entretien et fourniture des extincteurs portatifs, mobiles et RIA	<b>INCENDIE PROTECTION SECURITE</b> 21806 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR Cedex	7 156,75	02/12/15
----------	--	---	----------	----------

Pour la tranche supérieure ou égale à **20 000** et inférieure à **90 000** € HT

N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT Notifié	Date Notification
M315011	Services de télécommunications sur réseaux fixes (hors services internet)	<b>SFR Business Team - Cellule marchés publics</b> 92190 MEUDON	40 000,00	10/11/15
M315013	Contrôle périodique des installations électriques	<b>SOCOTEC Agence de Chambéry</b> 73000 CHAMBERY	40 000,00	03/02/16
M315007	Marché de contrôle technique	<b>DEKRA INDUSTRIAL SAS</b> 74000 ANNECY	50 000,00	30/11/15
M315004	Marché de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé	<b>SASU COORDICAS</b> 69530 ORLIENAS	50 000,00	30/09/15

Pour la tranche supérieure ou égale à **90 000** et inférieure à **207 000** € HT

N° Contrat	Objet	Attributaire Adresse	Montant HT Notifié	Date Notification
AO15010	Assurance dommages aux biens et risques annexes	<b>SMACL Assurances</b> 79031 NIORT Cedex 9	184 423,60	28/12/15

• **Décisions concernant l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros - Liste des ventes réalisées sur AGORASTORE**

Libellé	Fin d'enchère	Prix enchéri TTC	Civilité	Nom	Prénom	Ville
Imprimante laser couleur multifonctions DELL 3115cn (n° de série 10DXNC1)	29/10/2015 17:00	115,5	Monsieur	POINARD	Frederic	SATILLIEU
Imprimante laser couleur multifonctions DELL 3115cn (n° de série 29ZXNC1)	29/10/2015 17:00	155	Monsieur	GENTHON	luc	mercury
Imprimante laser couleur multifonctions DELL 3115cn (n° de série 50ZXNC1) – Pas de bac supplémentaire	29/10/2015 17:00	110	Monsieur	VETTER	Guy	BROISSIA
Lot de 12 barrettes de mémoire vive RAM type 1 GB PC3-8500	29/10/2015 17:00	55	Association	CHARMASSON	ALAIN	AVIGNON
Imprimante laser couleur multifonctions DELL 3115cn (n° de série 40DXNC1) - Pas de bac supplémentaire	30/11/2015 17:02	160	Société	Fermetures Dupon Limouzin	814107231	Albertville
PC portable Dell Latitude D820 (numéro de série 6KWGB2J) SANS BATTERIE	30/11/2015 17:00	78,75	Monsieur	MOUSSAOUI	azzedine	albertville
Imprimante laser couleur multifonctions DELL 3115cn (n° de série DT9JDB1) - AVEC bac supplémentaire	30/11/2015 17:00	136,5	Madame	BENNOURINE	djamila	saint Quentin Sur Is
Imprimante laser couleur DELL 5110cn (n° de série F3XGB91)	30/11/2015 17:00	110,25	Monsieur	QUAY	lionel	albens

### 3° Rôle de la Commission d'Appel d'Offres

Martine BERTHET

Le rôle de la CAO est très encadré. Elle intervient uniquement pour :

- les marchés de fournitures et services d'un montant supérieur 209 000 € HT
- les marchés de travaux d'un montant supérieur à 5 225 000 € HT

Ces seuils changent tous les 2 ans, suivant les dispositions de la Commission Européenne mais ce sont grossièrement les mêmes seuils depuis le 1er janvier 2006.

Depuis plus de 10 ans, le mode de fonctionnement de la CAO n'a donc pas changé.

Le marché pour la transformation d'un terrain en schiste en gazon synthétique a été notifié pour un montant total de 718 459,77 € HT.

Il s'agissait d'un marché de travaux pour lequel la CAO n'est pas intervenue puisque le montant était inférieur à l'ancien seuil de 5 186 000 € HT (depuis ce 1er janvier 2016, il est

de 5 225 000 € HT).

Par ailleurs, le niveau d'intervention de la CAO n'a aucun lien avec le niveau de délégation de signature accordé par le conseil municipal au maire, ce sont 2 éléments totalement déconnectés.

#### **4° Remerciements**

Martine BERTHET

Monsieur le Préfet de la Savoie remercie la municipalité pour le prêt de la salle du Val des Roses le 7 février 2016, pour l'organisation des séances d'initiation au secourisme.

#### **5° Événements familiaux**

Martine BERTHET

Au nom du conseil municipal, madame le maire adresse ses sincères condoléances à :

- Carole ROSSET, adjoint technique contractuel au sein du service vie scolaire, pour le décès de son père le 22 janvier 2016.
- Pascale GARIN, adjoint administratif 2ème classe au sein du service coordination administrative enfance sport éducation jeunesse, pour le décès de sa belle mère le 23 janvier 2016.
- Alain MOLLIEUX, adjoint technique 1ère classe au sein du service voirie, pour le décès de sa mère le 12 février 2016.

#### **6° Le prochain conseil municipal est programmé**

**Lundi 21 mars à 18 heures**

### **DELIBERATIONS**

#### **1-1 Règlement intérieur du conseil municipal – Modification**

Vu l'article 107 de la Loi 2015-991 du 7 août 2015 dite Loi NOTRe modifiant l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales ;

L'article 19 du règlement intérieur du conseil municipal est modifié comme suit :

##### **ARTICLE 19 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

Un débat aura lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci, conformément à l'article L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales.

Ce débat positif, ouvert et transparent, devra permettre un échange et une information sur les actions prioritaires de la Ville, les charges, la politique fiscale et d'emprunt.

***Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.***

#### **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

**David GUILLOT retardé rejoint la séance  
Le quorum est réapprécié (27 personnes)**

## **2-1 Débat d'orientation budgétaire 2016**

Présentation d'un rapport sur les orientations générales du budget, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport fait l'objet d'un débat d'orientation budgétaire qui permet à l'assemblée délibérante d'engager la discussion sur les orientations budgétaires proposées par l'équipe municipale et préfigurant les grandes priorités qui seront reprises dans le projet de budget primitif 2016.

**SUIT UN LARGE DÉBAT.  
CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION, LE DEBAT EST CLOS SANS VOTE**

-----

## **2-2 Droits et tarifs 2016 – Locations stands salon Alpes 3D Print**

La location des stands est proposée aux tarifs suivants :

- Location stand 9m<sup>2</sup> (3x3) : 150 euros/jour, 300 euros les deux jours
- Location stand 18m<sup>2</sup> (6x3) : 250 euros/jour, 500 euros les deux jours
- Gratuité pour les institutionnels ou les associations à but non lucratif.

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

## **2-3 Accord pour aliénation de véhicules par la Co.RAL**

Accord de la commune pour l'aliénation et encaissement des sommes par la Co.RAL, pour les trois véhicules mis à disposition par la ville d'Albertville dans le cadre du transfert de la compétence transports urbains à la Co.RAL (procès verbal du 27 février 2008) :

- 1 minibus VEHIKEL CYTIOS, immatriculé 6650 VQ 73, acquis en novembre 2006 d'une valeur à neuf de 80 420 euros
- 1 minibus VEHIKEL CYTIOS, immatriculé 6651 VQ 73, acquis en novembre 2006 d'une valeur à neuf de 80 420 euros
- 1 bus d'occasion PROCITY JONCK, immatriculé 4277 VR 73, acquis d'occasion en décembre 2006 pour le montant de 15 000 euros

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

## **2-4 Participation de la commune à hauteur de 50 % des travaux de réalisation de 4 plate-formes de conteneurs pour les résidences du Champ de Mars et Les Tilleuls Val Savoie Habitat**

Approbation de la mise en place des conteneurs semi-enterrés et participation de la commune à la mise en place des conteneurs à hauteur de 50 % des travaux soit 18 854,50 euros.

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

## **2-5 Autorisation de programme et crédits de paiement (APCP) – Budget annexe du centre international de séjour – Extension du périmètre**

Modification de l'autorisation de programme 2015-08 afin d'étendre son périmètre et prendre en charge les travaux de mise en sécurité incendie, son montant global restant inchangé à 271 000 euros HT :

N° AP/CP	Opération	Montant global de l'AP en euros HT	CP 2015	CP 2016
2015-08	<b>Travaux d'aménagement d'une salle de sport et de mise en sécurité incendie pour le CIS</b> <i>Article 2313 – constructions</i>	271 000 €	21 000 €	250 000 €

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**  
-----

**1-2 Collèges et lycées d'Albertville - Désignation des délégués**

Sont désignés avec 32 voix chacun :

pour siéger au conseil d'administration du **collège La Combe de Savoie** :  
en qualité de délégué suppléant : Marie Agnès LEROUX

pour siéger au conseil d'administration du **collège Pierre Grange** :  
en qualité de délégué titulaire : Marie-Christine VANHOUTTE

pour siéger au conseil d'administration du **collège Jean Moulin** :  
en qualité de délégué titulaire : Valérie ROUGERON  
en qualité de délégué suppléant : Christelle SEVESSAND

pour siéger au conseil d'administration du **lycée Jean Moulin** :  
en qualité de délégué titulaire : Valérie ROUGERON

pour siéger au conseil d'administration du **lycée professionnel Le Grand Arc** : en qualité  
de délégué suppléant : David GUILLOT

-----

**1-3 Avenant n° 4 à la convention de mise à disposition des jardins familiaux**

Approbation de l'avenant n° 4 à la convention de mise à disposition des jardins familiaux pour la mise à disposition de l'association un nouvel espace cadastré section AM 148 situé en hauteur du château Manuel de Locatel à Conflans ; en remplacement du jardin chemin des capucins, parcelles cadastrées AM 189 et AM 192.

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**  
-----

**1-4 Protocole d'accord transactionnel entre la commune, la SARL BOUCHET CONSTRUCTION METALLIQUE et la Compagnie ALLIANZ IARD - Désordres gymnase municipal 21 rue des fleurs**

Approbation du protocole d'accord transactionnel à intervenir entre la commune, la SARL BOUCHET CONSTRUCTION METALLIQUE et la Compagnie ALLIANZ IARD, mettant un terme définitif au litige suite aux désordres ayant affectés le gymnase municipal rue des fleurs et fixant les indemnités allouées à la commune.

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**  
-----

**3-1 Délibération confirmant le protocole d'accord du 13 novembre 2014 signé entre la Commune d'Albertville et les consorts KAYNAK**



Confirmation du protocole d'accord du 13 novembre 2014 signé entre la commune d'Albertville et les consorts KAYNAK.

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**  
-----

**3-2-1 Acquisitions et aliénations diverses - Cession d'un terrain à la SAMSE - Près de la Pierre**

Cession au groupe SAMSE de la parcelle cadastrée section H n° 2321 sise Près de la Pierre d'une superficie de 44 m<sup>2</sup> au prix de 3 960 euros (trois mille neuf cent soixante euros).

**DELIBERATION ADOPTEE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES  
avec 6 VOTES CONTRE**  
-----

**3-2-2 Convention de mise à disposition de terrain au profit d'ERDF pour l'implantation d'un poste de transformation (PERQUIN) - Chemin de la Californie**

Approbation de la mise à disposition de la parcelle cadastrée section AT n°14 sise chemin de Californie pour l'implantation d'un poste de transformation d'ERDF.  
Approbation des termes de la convention à intervenir avec ERDF.

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**  
-----

**4-1 Renouvellement des conventions d'objectifs et de financement des prestations de service des accueils de loisirs sans hébergement**

Renouvellement des conventions d'objectifs et de financement avec la caisse d'allocations familiales des prestations de service des accueils de loisirs sans hébergement pour la période 2016-2018.

Sont concernés les dispositifs suivants :

- les 5 accueils péri-scolaires (matin, midi, restauration et garderie du soir)
- l'accueil de loisirs extra-scolaire « Les Pommiers »
- l'accueil de loisirs péri et extrascolaire du service jeunesse, comprenant les dispositifs EMS, adosphère (périscolaire collèges) et territoires jeunes
- l'accueil de loisirs péri et extrascolaire du centre socioculturel, comprenant entre autre la cyberbase, les permanences dans les quartiers, etc...
- l'accueil jeune du centre socioculturel, à la Maison Aubry et dans les quartiers.

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**  
-----

**5-1 Délégation de service public – Choix du délégataire du service public pour le développement, la promotion et l'exploitation du centre international de séjour**

Dans le cadre de la procédure de délégation du service public pour le développement, la promotion et l'exploitation du centre international de séjour de Conflans :

- approbation du choix de l'association ULVF Patrimoine en qualité de délégataire du centre international de séjour ;
- approbation du projet de convention de délégation du service public et ses annexes à conclure avec l'association ULVF Patrimoine ;
- autorisation de signature du contrat de délégation.

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**  
-----

## **6-1 Maîtrise d'oeuvre pour la mise en oeuvre d'un réseau de chaleur comprenant un réseau de canalisations, des sous-stations et une chaufferie biomasse – Composition du jury**

Le jury pour la maîtrise d'oeuvre du réseau de chaleur est proposé comme suit :

- madame le maire (présidente du jury)
- les 5 membres de la CAO permanente (ou leur suppléant)
- 3 maîtres d'oeuvre

Une qualification professionnelle étant exigée des candidats, au moins un tiers des membres du jury doivent avoir cette qualification ou une qualification équivalente. Ils sont désignés par la présidente du jury.

Tous les membres du jury ont voix délibérative.

### **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

## **6-2 Réfection des réseaux et embellissement de la place de Conflans – Convention de groupement de commandes entre le SIARA et la commune d'Albertville – Lancement de la consultation**

Approbation de la signature d'une convention de groupement de commandes entre le SIARA et la commune d'Albertville et lancement de la consultation pour effectuer les travaux suivants concernant à la fois la ville et le SIARA :

- réalisation de la mise en séparatif des eaux usées et des eaux pluviales
- renouvellement des canalisations et branchements d'eau de distribution, de la défense incendie et de la conduite de refoulement
- rénovation des fontaines de Conflans
- prolongation du réseau de fibre optique jusqu'aux bâtiments communaux et mutualisation pour l'exploitation du réseau de vidéoprotection réalisation d'un réseau électrique pour les manifestations
- aménagements paysagers et urbains de la place de Conflans

Les besoins estimés sont les suivants :

- maîtrise d'oeuvre (estimation de 150 000 € TTC)
- travaux commune d'Albertville (estimation 2 300 000 € TTC)
- travaux SIARA (estimation 650 000 € TTC)

### **DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

-----

**L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ  
LA SÉANCE EST LEVÉE À 19H55**